



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN02320180618361

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Creuse

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à GUERET le 18 juin 2018

Visé Le : 21 juin 2018

Monsieur Didier BARDET
Président du CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V02318011961001	Adjoint technique territorial	Ouvrier polyvalent Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	COMMUNE DE BENEVENT L'ABBAYE 23210 BENEVENT L'ABBAYE	01/04/2018	02320180103440
V02318041640001	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps non complet	COMMUNE DE GLENIC 23380 GLENIC	01/09/2018	02320180503732
V02318041652001	Adjoint technique territorial	Entretien des locaux Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps non complet	COMMUNE DE GLENIC 23380 GLENIC	01/09/2018	02320180503732